

Y compris ces trois parcs septentrionaux, dix parcs auront été créés depuis 1968. Seuls deux parcs avaient été ouverts au cours des 30 années antérieures. Depuis quatre ans, nous n'avons jamais été témoins d'une expansion comparable. Jusqu'en 1968, il avait fallu 50 ans pour établir les dix derniers parcs. Nous avons maintenant 28 parcs nationaux dans un vaste système qui s'étend d'une mer à l'autre; dans le réseau des parcs nationaux du Canada, c'est la première fois que sont représentés toutes les provinces ainsi que les territoires du Nord.

Nous ne laisserons pas la création de ces parcs septentrionaux modifier de quelque manière l'utilisation traditionnelle que faisaient les indigènes du gibier et du poisson. Nous discuterons avec les habitants du Nord vivant près des parcs des façons de veiller à ce qu'ils obtiennent leur juste part des emplois, ainsi que de tous les autres avantages économiques éventuels, que les parcs pourront offrir. Aujourd'hui, les Canadiens disposent des assises d'un remarquable réseau de parcs nationaux, mais nous ne devons pas en rester là. Il faut faire bien davantage pour protéger notre patrimoine naturel. Le gouvernement cherche actuellement l'occasion d'aménager de nouveaux genres de parcs et d'endroits récréation le long des vallées des rivières, des accidents géographiques, des routes panoramiques, des parcs sous-marins, des canaux historiques et des pistes de promenade.

[Français]

Monsieur le président, je suis aussi heureux, aujourd'hui, d'annoncer que la responsabilité de huit canaux a été transférée du ministère des Transports au Programme de conservation de mon ministère. Tous ces canaux sont associés à des événements historiques importants: le canal Rideau et ceux de Trent-Severn et de Murray en Ontario; les canaux de Carillon et de Sainte-Anne, dans la rivière Outaouais; ceux de Saint-Ours et de Chambly au Québec; le canal St. Peter's, en Nouvelle-Écosse.

Tous ces canaux sont d'accès facile aux grandes agglomérations de l'Est du pays. Nous avons l'intention, en étroite collaboration avec les provinces, de développer la valeur historique, l'aspect récréatif de ces voies d'eau et d'en protéger leurs parcs et leurs habitats fauniques. La conservation des merveilles de la nature va de pair avec la préservation et la protection des monuments historiques et architecturaux du Canada. La forteresse de Louisbourg, le petit Fort Garry, Dawson et la piste de la ruée vers l'or du Klondike sont autant d'éléments qui ajoutent de la couleur et de la variété au réseau national des parcs et lieux historiques. Tous ont été soigneusement choisis pour marquer les grands événements de notre histoire et pour inspirer aux Canadiens d'aujourd'hui et de demain des sentiments de satisfaction et de fierté nationale.

• (1510)

[Traduction]

Je présenterai au cours de la session un projet de loi établissant un trust national auquel on donnera le nom d'Héritage Canada.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Chrétien: J'aimerais mentionner dès maintenant l'intérêt que portent à ce projet bon nombre de députés, et particulièrement le député de York-Simcoe (M. Roberts), parrain du bill qui, dans une certaine mesure, nous a inspiré ce nouveau projet de loi.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Chrétien: Le projet de loi aura pour objet essentiel la préservation de notre héritage historique, architectural et naturel. Héritage Canada acquerra des biens au moyen d'achats, de dons et de legs. Ce sera une société établie sur une base étendue qui bénéficiera de la même indépendance que le Conseil des arts du Canada. Héritage Canada sera lancé à l'aide d'une généreuse dotation du gouvernement fédéral. Le secteur privé aura un rôle capital à y jouer. Notre objectif est de donner à quiconque au Canada s'intéresse à la préservation de notre héritage historique et naturel la possibilité de prendre part à cette tâche nationale.

[Français]

Notre héritage culturel, monsieur le président, constitue une partie essentielle de la qualité de notre vie. Nous ne devons pas seulement conserver, mais ce que l'on conserve doit aussi être mis à la disposition de tous les Canadiens.

Le gouvernement, par l'intermédiaire du secrétariat d'État, a l'intention d'accroître la responsabilité des Musées nationaux du Canada. Un réseau de musées associés sera formé de façon à permettre aux Canadiens de toutes les parties du pays de jouir des collections des Musées nationaux.

En même temps, le Conseil des arts du Canada se verra attribuer des fonds et de nouvelles responsabilités en vue d'assurer la protection et l'utilisation des collections de musées qui n'appartiennent pas au réseau national. Cela entraînera l'établissement des premiers éléments d'un réseau de centres nationaux d'exposition et l'administration d'une collection d'art qui sera prêtée afin d'attirer le public dans les musées.

[Traduction]

L'ignorance de la culture et de l'histoire des divers groupes dont se compose notre population a fait beaucoup plus que tout autre facteur pour nous diviser. Les parcs nationaux, les lieux historiques et les musées enrichissent la qualité de la vie canadienne et renforcent de manière tangible la fibre de l'unité nationale. Ils nous en apprennent beaucoup sur le monde qui nous entoure, sur nous-mêmes et sur nos frères.

Le dialogue et la compréhension sont essentiels dans une société variée. Pour être davantage en mesure d'apprécier les autres, il nous faut nous efforcer de mieux les comprendre. Ce principe, sur lequel repose la politique du gouvernement sur le bilinguisme, est aussi la raison d'être de ses programmes multiculturels, et le fondement d'un sentiment plus réel de l'unité canadienne. Loin de constituer un danger, il renferme une promesse: la promesse d'une terre où tous comprendront et respecteront la dignité et l'héritage de chacun d'entre nous.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Chrétien: En terminant, monsieur l'Orateur, je voudrais aborder un sujet que tous les députés et surtout moi-même, en tant que ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, avons à cœur. Je suis heureux de dire qu'au cours des quatre dernières années, nous avons résolu de travailler très dur sur l'une des questions culturelles qui nous touche de très près. Je parle de l'héritage culturel des premiers citoyens de ce pays.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Chrétien: Nous avons mis en train un programme visant à aider les Esquimaux et les Indiens à préserver leur culture. Le gouvernement a annoncé, au